

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso

Younoussi ZOURKALÉINI

Université d'Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction

L'importance de la migration internationale au Burkina Faso est bien connue depuis longtemps. Les données de l'enquête démographique par sondage (1960-1961), de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires (1974-1975) et celles de l'enquête sur les migrations et l'urbanisation (1992-1993) ont permis de cerner d'une façon plus ou moins précise l'importance numérique des mouvements internationaux par rapport aux mouvements à l'intérieur du pays.

Cependant, la migration internationale au Burkina Faso concerne surtout, outre ce pays, la Côte-d'Ivoire. Cette prédominance des migrations vers la Côte-d'Ivoire trouve ses racines dans l'histoire coloniale et le développement des productions agricoles et industrielles ivoiriennes qui a permis par la suite d'assurer la relève. Ainsi, la part des migrations vers la Côte-d'Ivoire dans l'émigration internationale totale est passée de 18,9% avant l'indépendance à 56,6% après, puis à 74,4% en 1975, pour finalement se stabiliser autour de 90% depuis le milieu des années 1980 (Somé, 1991). Mais les migrations vers l'extérieur ne sont pas toutes définitives.

Par ailleurs, beaucoup d'études ont été menées sur les migrations au Burkina Faso. Elles se sont intéressées aussi bien à la mesure qu'à l'explication du phénomène. Bien sûr, il va de soi que tout n'a pas été dit et fait et des études approfondies sur les déterminants des migrations seraient les bienvenues car très peu de certitudes sur les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales ressortent de ces études.

Dans cette étude, nous tentons donc de prendre la mesure des migrations internationales et d'en comprendre les causes contextuelles, indépendamment des caractéristiques individuelles. Pour appréhender les caractéristiques individuelles et contextuelles associées à la migration internationale, nous mettrons en opposition les migrants et les non-migrants à partir d'une méthode d'analyse à trois niveaux : la région, la localité de résidence et l'individu. À cette fin, les caractéristiques individuelles retenues sont d'ordre démographique, socioculturel et socioéconomique, alors que les caractéristiques contextuelles se réfèrent aux infrastructures scolaires, aux équipements sociosanitaires de la localité de résidence et au niveau de pauvreté des régions agroclimatiques. Par le biais de ces caractéristiques, nous voulons savoir jusqu'à quel point les hypothèses habituelles se vérifient dans le cas du Burkina Faso. Par exemple, la population migrante est-elle plus jeune, plus masculine, plus célibataire, plus scolarisée et plus en activité rémunératrice que la population non-migrante ? Existe-t-il une différence entre ceux que se dirigent ou viennent de la Côte-d'Ivoire et ceux qui partent ou viennent d'ailleurs ? La situation économique d'une région contribue-t-elle à l'explication des migrations internationales ?

1. Le contexte de l'étude

Le potentiel migratoire d'un pays dépend de l'importance des personnes désireuses et capables d'émigrer dans un futur proche. La capacité de migrer d'un individu résulte globalement des conditions démographiques, économiques, politiques et sociales du pays de départ (Coulibaly, 1982), mais surtout des caractéristiques individuelles de la population. Plusieurs études (Coulibaly et al., 1980 ; Piché, 1980 ; Lindqvist *et al.*, 1993 ; Mathieu, 1994 ;

Cordell *et al.*, 1996 ; Sabine *et al.*, 2003) montrent que les causes du départ des Burkinabé sont diverses et de plusieurs ordres.

Il a été dit et répété que le Burkina Faso est un pays pauvre aux conditions climatiques et géographiques très défavorables. Il produit à peine suffisamment pour nourrir ses habitants. Dans un tel contexte, il ressort des résultats des différentes enquêtes que la raison principale du motif de départ du milieu rural est la recherche d'un travail salarié qui permet de gagner suffisamment pour satisfaire les besoins essentiels, en particulier pour acheter des vivres. Cependant, les familles doivent maintenir l'équilibre précaire entre la nécessité de maintenir sur place un minimum de la force de travail et celle de laisser partir pour une période déterminée des membres valides de l'unité de production.

La prédominance des migrations du Burkina Faso vers le milieu rural de la Côte-d'Ivoire, où les migrants sont employés dans des plantations, laissait certains auteurs conclure que leur profil se résume à un jeune homme célibataire sans expérience professionnelle et qui n'a que sa détermination, un peu de goût du risque et surtout de la force physique à vendre (Somé, 1991 ; Fall, 2003). Cependant, on peut aujourd'hui se demander si, d'une part, le Burkina Faso reste en retrait des tendances actuelles de la sous-région, qui semblent suggérer une augmentation de la migration féminine autonome et si, d'autre part, la dégradation des conditions de travail dans les plantations ivoiriennes qui soutiennent l'émigration internationale rurale – rurale des Burkinabé n'entraîne pas aujourd'hui une diversification des destinations et des profils des migrants.

Par ailleurs, en milieu urbain africain, depuis le début des années 1980, les conditions économiques très difficiles et les compressions de personnel dans le secteur public, combinées à une croissance rapide de la population active qualifiée, semblent favoriser la migration vers l'étranger des cadres et des professionnels de haut niveau, à la fois masculins et féminins (Lowell et Findlay, 2003). Le niveau d'éducation est alors souvent rapporté comme facteur déterminant dans l'émigration internationale. En ville comme en campagne, la présence des infrastructures scolaires, sanitaires et économiques dans la localité de résidence est un facteur favorisant l'émergence de jeunes scolarisés.

2. Données et méthode

2.1 Données

D'abord, les données de l'enquête nationale réalisée en 2000 sur les migrations, l'insertion urbaine et l'environnement au Burkina Faso, qui inclut 8 644 trajectoires migratoires individuelles, nous permettent de préciser les déterminants individuels de l'émigration internationale. Ensuite, les informations détaillées collectées en 2002 dans un ensemble de 600 villages sélectionnés à partir de cette enquête permettent de préciser les déterminants de la localité de résidence en ne prenant en compte que les infrastructures (école, service de santé, marché, moyen de transport) disponibles au moment du départ (émigrants) ou de l'arrivée (immigrants). Enfin, les enquêtes prioritaires (conditions de vie des ménages) et la base de sondage de l'enquête individuelle, basée sur les régions agroclimatiques en tant qu'entités de représentativité des données, permettent de retenir la région comme troisième niveau de l'analyse en retenant comme variable le niveau de pauvreté de la région.

L'enquête individuelle est une enquête par strate (région agroclimatique) avec un tirage à plusieurs degrés : d'abord, le village à l'intérieur de la strate, ensuite, le ménage à l'intérieur du village, enfin, la population âgée de 15 à 64 ans à l'intérieur du ménage, avec une probabilité inégale de tirage de la population d'âge compris entre 15 et 24 ans (une personne sur deux contre tous les individus âgés d'au moins 25 ans). Cette enquête concerne seulement la population résidant au Burkina Faso en 2000. Par conséquent, elle ne permet d'étudier que les

survivants de l'émigration internationale de retour et les survivants de l'immigration internationale. Deux catégories de population n'ont pas pu être interrogées dans l'enquête : les décédés et les émigrants qui ne sont pas revenus au Burkina Faso avant la date de l'enquête. Comme toute enquête rétrospective, cette enquête ne peut donc se soustraire à des biais de sélection du fait de la survie (ou de la sédentarisation) des individus. Non seulement l'observation des émigrants et des immigrants est sélective, mais la migration de retour (émigration suivie de retour avant la date de l'enquête) est aussi sélective. Dès lors, les données de cette enquête ne peuvent donner une mesure exacte de l'immigration vers ou de l'émigration hors du pays.

L'enquête communautaire réalisée deux ans plus tard concerne non seulement les villages ayant servi pour la réalisation de l'enquête individuelle, mais aussi tous les villages qui ont connu au moins le passage de trois des migrants identifiés à partir des questionnaires biographiques.

2.2 Méthode d'analyse

La migration est définie comme un départ (ou une entrée), à partir de 15 ans, du (dans le) pays, pour une durée d'au moins une année au cours de la période 1970-1999¹. Seule la première migration internationale au cours de cette période est prise en compte. Cette limitation à la première migration internationale se justifie par la présence de plusieurs migrations de retour dans la même localité et dont la prise en compte pourrait atténuer les effets des facteurs contextuels de la migration internationale.

Chaque individu est suivi depuis l'âge de 15 ans jusqu'à sa première migration ou jusqu'à la date de l'enquête s'il n'a jamais connu de migration internationale au cours de la période 1970-1999. Cette première migration peut être hors du pays ou vers le pays. Dans le premier cas, il s'agit d'émigration et, dans le second cas, il s'agit d'immigration. Dans ce dernier cas, la résidence avant l'âge de 15 ans doit être localisée hors du Burkina Faso.

Les données sont organisées en personne-années où chaque ligne représente une année et la variable dépendante indique si la migration a eu lieu au cours de cette année ou pas. Ainsi, du fichier de 8 644 individus, nous passons à un fichier d'environ 118 200 personne-années qui ne peuvent être prises en compte de façon simultanée puisque nous faisons une analyse séparée pour chaque sexe en comparant les migrants ou les immigrants aux non-migrants. On remarquera d'ailleurs que, sur les 8 644 individus, 6 853 sont des non-migrants, alors que 1 321 sont des migrants internationaux de retour et 470 sont des immigrants.

D'une part, des régressions logistiques prenant en compte les probabilités d'appartenir à l'échantillon, mais surtout la possibilité de dépendance entre les individus d'un même village ou d'une même région ont été utilisées dans des modèles qui ne font pas de distinction entre les lieux de destination et ceux de provenance ; d'autre part, pour tenir compte des lieux de destination et ceux de provenance, en particulier pour isoler les mouvements avec la Côte-d'Ivoire, des régressions multinomiales logistiques prenant en compte les probabilités de tirage et la possibilité de dépendance entre les individus d'un même village ou d'une même région ont été utilisées.

Les modèles sont exécutés sur la base des données organisées en fonction des probabilités de tirage, de la région de résidence ou de départ et du village d'arrivée ou de départ. À cet effet, trois types de variables ont été introduits dans les modèles. Le premier groupe de variables est constitué par les variables individuelles que sont le groupe d'âge, la situation

¹ L'étude ne pourra pas prendre en compte les émigrants définitifs puisque l'enquête biographique ne pouvait s'adresser qu'aux résidents au Burkina Faso au moment de l'enquête. Il s'agit donc des migrations vers l'extérieur qui n'ont pas été définitives.

d'activité et le niveau d'éducation atteint, toutes ces variables étant considérées comme des variables fixes prenant la valeur au départ (émigration) ou à l'arrivée (immigration).

Le second groupe de variables est constitué par les caractéristiques de la localité de résidence que sont la présence d'écoles primaire, d'écoles secondaire, de services de santé, de marchés et enfin de routes. Toutes ces variables liées à la localité de résidence sont des variables changeant dans le temps ; ainsi, pour chaque année, le type d'infrastructure disponible dans la localité jusqu'au départ ou jusqu'à l'arrivée du migrant est précisé.

Le troisième groupe de variables est constitué par les caractéristiques de la région dont fait partie la localité de résidence (village). Au total, nous distinguons huit régions : la ville de Ouagadougou, les autres villes et six autres régions agropastorales, en parcourant le pays de l'est à l'ouest et du nord au sud. Un indice synthétique, le niveau de pauvreté, obtenu à partir des enquêtes sur les conditions de vie des ménages, a permis une classification régionale.

L'utilisation des probabilités de tirage nous permet d'obtenir des coefficients non biaisés, alors que la prise en compte du regroupement au sein d'un même village et d'une même région nous permet d'éviter une sous-estimation des erreurs standards² de ces coefficients en ne formulant pas d'hypothèse d'indépendance entre les individus d'une même entité. L'utilisation des variables aux niveaux individuel, local et régional dans le cadre de cette étude s'appuie sur le fait que le phénomène migratoire est le résultat d'un choix individuel qui se réfère aux stratégies familiales et aux conditions socio-économiques de la localité ou de la région de résidence. Ainsi, les variables de chaque niveau d'analyse devraient permettre de capter ses effets, toutes choses égales par ailleurs.

3. Résultats

3.1 Origine ou destination des premières migrations internationales

Avant l'examen des directions de la migration internationale, soulignons d'abord que ce phénomène est relativement important au Burkina Faso, en particulier pour les hommes. Entre 1970 et 1999, environ 28,1% des hommes et 11,3% des femmes ont déjà effectué une première émigration internationale. Au cours de cette même période, la première immigration internationale se situerait à 4,0% pour les hommes et à 4,4% pour les femmes. Cependant, les hommes ne dominent pas dans toutes les directions. Ainsi, 68% des émigrants internationaux sont des hommes, alors que 62% des immigrants internationaux sont des femmes (tableau 1).

Parmi l'ensemble des immigrants, environ 62% et 34% proviennent respectivement de la Côte-d'Ivoire et des autres pays limitrophes (Bénin, Ghana, Mali, Niger, Togo). En ce qui concerne l'émigration suivie de retour, le poids de la Côte-d'Ivoire comme lieu de destination est encore plus prépondérant : près de 90% des hommes et femmes ont pour destination ce pays, du moins comme première destination. Si l'on y inclut la part des pays limitrophes, on est tenté de conclure que l'émigration suivie de retour burkinabé concerne essentiellement des migrations de proximité. À peine 1% des hommes et femmes émigrants de retour avaient migré hors des pays limitrophes. En s'intéressant aux zones de départ (émigrants), on constate sans grande surprise que plus de 90% des hommes ou des femmes partent des régions pauvres. Par contre, pour ce qui est des zones d'arrivée (immigrants), cette logique ne semble plus tenir. Les femmes arrivent en proportion presque égale dans toutes les régions du pays. Le milieu urbain, relativement moins pauvre, peut être considéré comme attractif pour les hommes, même si les effets de l'histoire migratoire font que les régions pauvres occupent une place importante dans leur destination – nous y reviendrons.

² Estimation basée sur une méthode d'approximation linéaire de l'estimateur de la variance.

TABLEAU 1 : ORIGINES ET DESTINATIONS DES PREMIÈRES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET INDICE DE PAUVRETÉ DES RÉGIONS AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-1999

Origine ou destination	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Entrants	Sortants	Total	Entrants	Sortants	Total	Entrants	Sortants	Total
Côte-d'Ivoire	61,92	89,89	85,5	61,83	89,64	86,96	61,97	90,41	82,8
Autres pays limitrophes	34,01	9,14	13,1	34,82	9,28	11,74	33,5	8,84	15,4
Autres pays africains	2,01	0,49	0,74	1,59	0,58	0,67	2,27	0,32	0,84
Pays non africains	2,06	0,48	0,73	1,76	0,5	0,63	2,26	0,43	0,92
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Indice de pauvreté de la région d'origine ou de départ									
< 20 %	29,99	2,43	6,16	38,13	2,65	5,83	22,92	1,79	6,94
20-29 %	17,82	4,38	6,2	14,25	3,78	4,72	20,92	6,08	9,69
30-44 %	16,36	36,17	33,5	8,79	35,73	33,31	22,93	37,42	33,9
45 % et +	35,83	57,02	54,2	38,83	57,84	56,14	33,23	54,7	49,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif*</i>	470	1 321	1 791	183	905	1 088	287	416	703
* l'effectif représente le nombre réel d'individus composant l'échantillon mais les pourcentages sont calculés à partir des données pondérées.									

3.2 Caractéristiques des premières migrations internationales

Au regard des résultats présentés dans le tableau 2, on peut dire que les premières immigrations et émigrations concernent dans une large majorité, indépendamment du sexe, les jeunes de moins de 35 ans. Toutefois, trois quarts des premières émigrations masculines concernent les jeunes célibataires, alors que les premières émigrations internationales féminines touchent essentiellement des jeunes mariées (86,2%). La première émigration féminine pourrait dans ce cas s'inscrire dans le cadre d'un regroupement familial. Par ailleurs, même les premières immigrations restent partagées entre mariées et célibataires. Là encore, il s'agit peut-être d'une immigration de type familial.

S'agissant de l'activité au départ ou à l'arrivée, les premières migrations concernent plus les salariés par rapport à la population stable, indépendamment du sexe. Les proportions d'hommes et de femmes en études qui effectuent une première immigration vers le Burkina sont relativement plus élevées que dans la population non-migrante. La situation de recherche d'emploi reste contrastée : les hommes en première immigration se déclarent plus au chômage à l'arrivée au Burkina, alors que ce sont les femmes qui émigrent qui semblent se déclarer plus souvent en chômage. Par exemple, la proportion des hommes immigrants en chômage atteint 17 fois celle des non-migrants. Par ailleurs, la population migrante féminine classée dans les autres inactives³ est nettement plus importante que chez les non-migrantes.

En ce qui concerne l'éducation, une tendance assez claire semble se dégager : les hommes et les femmes qui réalisent une première immigration internationale semblent être plus scolarisés que les non-migrants, alors que celles et ceux qui effectuent une première émigration semblent être moins scolarisés. Pour ne citer que l'exemple du niveau d'enseignement supérieur, on peut noter que moins d'1% des hommes non-migrants ont atteint ce niveau, alors que près d'11% des immigrants ont atteint ce niveau à leur arrivée au Burkina Faso. Les analyses qui précèdent restent descriptives. Pour nous permettre de mieux comprendre les facteurs qui expliquent le départ des migrants ou qui différencient les arrivants des non-migrants, il est nécessaire de faire appel aux modèles de régression multiple.

³ Groupe essentiellement composé de femmes au foyer.

TABLEAU 2 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE ET LE SEXE

Caractéristiques	Statut migratoire							
	Hommes				Femmes			
	Non-migrants	Entrants	Sortants	Total	Non-migrants	Entrants	Sortants	Total
<= 24 ans	51,32	76,45	73,02	57,97	40,26	89,8	87,35	47,33
25-34 ans	18,65	12,75	23,18	19,71	22,39	9,04	9,02	20,41
35 ans et +	30,03	10,8	3,8	22,31	37,34	1,16	3,63	32,26
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Célibataires	48,35	86,39	74,58	56,61	16,07	57,15	13,76	17,44
Mariés	51,65	13,61	25,42	43,39	83,93	42,85	86,24	82,56
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation d'activité								
Indépendants	42,54	29,37	22,07	36,57	48,93	36,92	33,11	46,74
Salariés	6,34	11,23	67,04	23,05	1,84	5,16	8,25	2,67
Apprentis/aides	43,43	33,62	9,26	33,82	40,88	40,68	40,43	40,82
Étudiants	6,46	14,45	0,55	5,08	3,02	4,14	0	2,74
Chômeurs	0,66	11,33	0,8	1,01	0,23	1,01	3,66	0,63
Autres inactifs	0,57	0	0,28	0,47	5,09	12,09	14,56	6,39
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Niveau d'éducation								
Aucun	71,15	53	84	74,13	85,2	74,78	91,85	85,51
Medersa	4,75	6,88	5,16	4,92	0,89	4,58	0,3	0,97
Primaire	13,67	12,64	8,58	12,25	8,57	10,72	5,05	8,27
Secondaire	9,71	16,78	1,47	7,67	5,15	8,8	2,6	5,02
Supérieur	0,71	10,7	0,8	1,03	0,19	1,11	0,2	0,23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif*	2 987	183	905	4 075	3 866	287	416	4 569

* représente le nombre réel d'individus composant l'échantillon mais les pourcentages sont calculés à partir des données pondérées.

3.3 Déterminants des premières migrations internationales : origines ou destinations confondues

3.3.1 Les premières émigrations internationales

L'examen du tableau 3 permet de conclure que l'âge à la première émigration est un facteur très important de l'émigration internationale ; aussi bien pour les hommes que pour les femmes, le contrôle des variables aux niveaux local et régional n'altère en rien son effet. Les plus jeunes sont largement plus enclins à migrer vers l'extérieur du pays. Pour un jeune homme célibataire, le risque d'émigrer est près de 6 fois plus grand que pour un marié, alors qu'on ne distingue pas de différence significative (c'est-à-dire d'au moins 10 %) entre les femmes célibataires et mariées. Les femmes classées parmi les autres inactifs⁴ ont une propension d'émigrer 6 fois plus élevée que celles qui déclarent travailler à leur propre compte, alors que chez les hommes, on ne distingue pas de différence significative. Cependant, les femmes qui exercent une activité non rémunératrice ne se distinguent pas des femmes à leur compte, alors qu'on note une différence fortement significative chez les hommes. Les personnes exerçant une activité salariale ou, à l'opposé, les chômeurs et les hommes en études ont nettement plus de chances d'émigrer que ceux qui exercent une activité indépendante. Les effets de ces variables s'exacerbent avec le contrôle des variables contextuelles.

⁴ Groupe essentiellement composé de retraités et de malades.

TABLEAU 3 : DÉTERMINANTS DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE AU BURKINA FASO
 AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-1999

Type de déterminants	Odds ratios Hommes			Ajustement de l'erreur standard	Odds ratios Femmes			Ajustement de l'erreur standard
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	
<= 24 ans (C.R.)								
25-34 ans	0,31***	0,31***	0,29***	5,43	0,14***	0,15***	0,14***	4,94
35 ans et +	0,02***	0,03***	0,02***	4,73	0,03***	0,03***	0,03***	4,7
Célibataire (C.R.)								
Marié	0,19***	0,21***	0,17***	5,87	1,68	1,74*	1,46	3,49
Situation d'activité								
Indépendants (C.R.)								
Salariés	31,54***	40,21***	62,45***	5,3	13,69***	13,40***	18,13***	4,09
Apprentis/aides	0,07***	0,07***	0,05***	5,7	1,31	1,28	1,25	4,91
Étudiants	0,13***	0,11***	0,07***	3,12	-	-	-	-
Chômeurs	2,12	2,84	4,54**	4,6	21,68***	23,16***	33,53***	2,56
Autres inactifs	0,93	0,92	0,96	3,52	3,92***	4,42***	5,98***	4,91
Niveau d'éducation								
Aucun (C.R.)								
Medersa	0,66	0,91	1,58	4,94	0,3	0,35	0,75	3,75
Primaire	0,18***	0,27***	0,45**	6,14	0,35*	0,35	0,5	6,95
Secondaire	0,01***	0,01***	0,01***	9,05	0,16***	0,17**	0,37	5,86
Supérieur	0,04***	0,06***	0,43**	4,77	0,19***	0,19**	1,05	2,66
Service de santé								
Pas de service (C.R.)								
CSPS/dispensaire		1,32	1,19	6,59		1,3	1,09	5,06
CM/CMA/Hôpital		0,47	1,18	4,27		3,34	5,76	3,77
Type de route								
Pas de route (C.R.)								
Route non goudronnée		0,95	1,39	6,06		1,18	1,29	5,48
Route goudronnée		0,32**	0,91	5,63		0,25*	0,65	2,43
Marché								
Pas de marché (C.R.)								
Marché		0,78	0,84	5,45		1,04	1,11	4,53
École primaire (C.R.)								
<= 10 km		2,89**	2,40**	4,95		1,21	0,91	3,82
> 10km		1,93	1,42	5,22		0,8	0,56	4,41
École secondaire (C.R.)								
<= 10 km		0,68	0,89	4,26		2,93	5,18	3,7
> 10km		0,65	0,64	4,37		2,09	3,03	3,84
Niveau de pauvreté de la région								
< 20 % (C.R.)								
20-29 %			6,35**	8,45			4,15*	6,85
30-44 %			66,45***	5,92			22,74***	6,53
45 % et +			49,56***	6,24			18,47***	6,48
Région	8	8	8		8	8	8	
Village	364	364	364		306	306	306	

Notes : p = probabilité d'être dépassé en module. *** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,10 ; - : pas d'effectif.
 C.R. : catégorie de référence.

Méthode : Régression logistique pour les enquêtes par sondage à plusieurs degrés

Aller à l'école franco-arabe ne semble pas avoir un effet significatif sur l'émigration internationale, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Pour les femmes, l'effet de l'éducation reste médiatisé par les facteurs contextuels. Après contrôle des variables contextuelles, en particulier régionales, aucune des modalités retenues, ne semble avoir un effet significatif sur la probabilité d'émigrer en comparaison aux femmes n'ayant jamais fréquenté l'école. Cependant, le niveau d'éducation est un facteur déterminant pour l'émigration des hommes, même après contrôle des variables contextuelles. Avec une probabilité d'émigrer qui est parfois multipliée par 100, on est tenté de dire que l'émigration masculine concerne essentiellement les hommes qui n'ont jamais fréquenté l'école. Nous verrons plus loin que ce constat ne reste valable que pour les migrations vers la Côte-d'Ivoire.

S'agissant des variables contextuelles, on remarque l'effet significatif de la présence d'une route bitumée dans la localité, mais celui-ci disparaît après contrôle des variables régionales. On note aussi que les hommes qui résident dans un village dans un rayon de dix kilomètres duquel se situerait une école primaire ont une propension d'émigrer trois fois plus élevée que ceux se situant dans un village qui en abrite une. Par ailleurs, hommes et femmes partent plus des régions pauvres, comme on pouvait s'y attendre.

3.3.2 *Les premières immigrations internationales*⁵

Il ressort du tableau 4 qu'en ce qui concerne l'immigration, l'âge n'est plus un facteur de différenciation chez les hommes, alors qu'il demeure un facteur puissant chez les femmes, tout en conservant la même direction que dans le cas de l'émigration : les immigrantes sont plus jeunes que les non-migrantes. Hommes et femmes célibataires affichent une différence fortement significative par rapport aux mariés, alors qu'à l'émigration les femmes célibataires ne se distinguent pas significativement des femmes mariées.

Les hommes et les femmes en première immigration sont moins enclins à exercer une activité non rémunératrice ou à poursuivre des études que les indépendants. Quant aux femmes immigrantes, elles ont environ 3 fois plus de chances d'être inactives. Ailleurs, on ne note pas de différence significative.

Parmi les émigrés, nous avons constaté plus de « départ de bras valides » que de « fuites de cerveaux » : ce sont essentiellement les moins instruits qui quittent le pays mais qui reviennent. Cependant, si chez les immigrés qui ont atteint au mieux un niveau d'études secondaire on ne distingue pas de différence significative, ceux qui ont atteint un niveau d'études supérieur, les deux sexes confondus, se distinguent significativement des non-instruits. Le Burkina Faso accueillerait donc des jeunes formés ailleurs.

Chez les hommes, la présence d'une route bitumée ne semble pas être un facteur attractif, mais ceux-ci migrent plutôt vers les régions les moins pauvres. Quant aux femmes, elles migrent vers des villages qui disposent d'équipements sociosanitaires (service de santé, école secondaire), mais le niveau économique de la région n'est pas un facteur de différenciation.

⁵ Ici, nous comparons les immigrants à la population d'accueil et donc nous cherchons à comprendre les éléments qui différencient les deux populations.

TABLEAU 4 : DÉTERMINANTS DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU BURKINA FASO
AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-1999

Variables explicatives	Odds ratios Hommes			Ajustement de l'erreur standard	Odds ratios Femmes			Ajustement de l'erreur standard
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	
<= 24 ans (C.R.)								
25-34 ans	0,85	0,93	0,87	7,24	0,35***	0,29***	0,28***	4,53
35 ans et +	1,41	1,45	1,27	6,91	0,02***	0,01***	0,01***	5,35
Célibataires (C.R.)								
Mariés	0,04***	0,05***	0,07***	8,89	0,19***	0,2	0,20***	4,49
Situation d'activité								
Indépendants (C.R.)								
Salariés	0,70	0,69	0,71	7,78	1,94	1,27	1,24	4,07
Apprentis/aides	0,23**	0,24**	0,31*	5,97	0,77	0,78	0,78	5,09
Étudiants	0,49	0,48	0,52	5,42	0,15**	0,04***	0,04***	5,09
Chômeurs	2,71	3,16*	2,93	5,64	0,76	0,98	1,02	2,82
Autres inactifs	-	-	-		2,73***	2,72***	2,62***	4,26
Niveau d'éducation								
Aucun (C.R.)								
Medersa	1,21	1,37	1,01	6,07	1,89	1,65	1,63	2,89
Primaire	0,6	0,64	0,51**	2,92	1,01	0,74	0,74	3,18
Secondaire	1,08	1,26	0,91	5,63	1,37	1,12	1,1	3,05
Supérieur	10,96***	14,04***	8,25**	6,81	9,45***	15,15***	13,75***	4,27
Service de santé								
Pas de service (C.R.)								
CSPS/dispensaire		0,94	0,8	4,56		2,60*	2,54*	4,59
CM/CMA/hôpital		1,36	2,12	2,15		38,61***	40,29***	3,12
Type de route								
Pas de route (C.R.)								
Route non goudronnée		0,7	0,46	5,58		1,28	1,22	4,53
Route goudronnée		0,21**	0,19**	4,21		0,38*	0,38*	3,23
Marché								
Pas de marché (C.R.)								
Marché		1,04	0,81	5,28		0,53*	0,53*	4,45
École primaire (C.R.)								
<=10 km		1,06	1	3,64		1,05	1,04	4,53
>10 km		0,87	0,84	3,77		0,77	0,76	4,78
École secondaire (C.R.)								
<= 10 km		0,15**	0,36	3,5		39,38***	46,59***	3,54
> 10 km		0,56	1,87	3,18		7,360***	9,04**	3,68
Niveau de pauvreté de la région								
< 20 % (C.R.)								
20-29 %			0,22***	5,23			0,78	7,5
30-44 %			0,09***	4,58			0,9	5,77
45 % et +			0,31*	4,79			0,77	5,1
Région	8	8	8		8	8	8	
Village	172	172	172		209	209	209	

Notes : p = probabilité d'être dépassé en module. *** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,10 ; - : pas d'effectif. C.R. : cat ref .

3.4 Les déterminants des premières migrations internationales selon les origines ou les destinations

3.4.1 Les premières émigrations internationales

La distinction du lieu de destination introduit des changements majeurs dans les déterminants de l'émigration internationale (tableau 5).

TABLEAU 5 : DÉTERMINANTS DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE AU BURKINA FASO AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-1999

Variables	Odds ratios Hommes			Odds ratios Femmes		
	Côte-d'Ivoire contre non-migrants	Ailleurs contre non-migrants	Ailleurs Côte-d'Ivoire	Côte-d'Ivoire contre non-migrants	Ailleurs contre non-migrants	Ailleurs Côte-d'Ivoire
<= 24 ans (C.R.)						
25-34 ans	0,27***	0,45*	1,63	0,14***	0,22***	1,62
35 ans et +	0,02***	0,05***	2,54	0,02***	0,05***	2,17
Célibataires (C.R.)						
Mariés	0,17***	0,17***	1	1,47	1,72	1,17
Indépendants (C.R.)						
Salariés	63,33***	65,08***	1,03	18,19***	14,67	0,81
Apprentis/aides	0,050***	0,09***	1,82	1,36	0,67	0,49
Étudiants	0,01***	0,74	75,60***	0	0	0,03*
Chômeurs	3,53	14,04***	3,98*	43,60***	8,59	0,20
Autres inactifs		3,76		5,98***	6,01***	1
Aucun (C.R.)						
<i>Medersa</i>	1,55	1,9	1,22	0,62	1,57	2,51
Primaire	0,45*	0,51	1,11	0,58	0,09*	0,15
Secondaire	0,01***	0,03***	2,76	0,38	0,13	0,33
Supérieur	0,08***	2,70*	34,85***	0,19	5,2	26,95
Pas de service (C.R.)						
CSPS/dispensaire	1,07	2,4	2,24	0,64	30,52***	47,96***
CM/CMA/hôpital	1,17	1,58	1,35	4,7	70,77***	15,05*
Pas de route (C.R.)						
Route non goudronnée	1,6	0,47	0,29**	1,67	0,19**	0,11**
Route goudronnée	0,82	1,65	2,01	0,99	0,01***	0,01***
Pas de marché (C.R.)						
Marché	0,86	0,7	0,81	1,25	0,42	0,33
École primaire (C.R.)						
<=10 km	2,40**	2,53*	1,05	0,9	2,04	2,28
>10km	1,52	1,07	0,7	0,6	0,64	1,06
École secondaire (C.R.)						
<= 10 km	0,92	0,85	0,93	6,58	0,63	0,10
> 10 km	0,56	2,41	4,28	3,22	1,52	0,47
< 20 % (C.R.) Niveau de pauvreté de la région						
20-29 %	10,96***	0,69	0,06***	6,15**	0,38	0,06*
30-44 %	95,27***	22,94***	0,24**	33,57***	3,56	0,11*
45 % et +	75,19***	9,80***	0,13***	24,09***	4,28	0,18
Région	8	8	8	8	8	8
Village	364	364	364	306	306	306

Notes : p = probabilité d'être dépassé en module. *** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,10 ; - : pas d'effectif.
C.R. : catégorie de référence.

Méthode : Régression multinomiale logistique pour les enquêtes par sondage à plusieurs degrés

S'agissant des hommes, on peut d'abord conclure que les émigrants qui quittent le Burkina Faso pour autres destinations que la Côte-d'Ivoire ont plus souvent atteint un niveau d'enseignement supérieur que la population non migrante ou que les émigrés vers la Côte-d'Ivoire ; ensuite, ils se déclarent plus souvent en situation de chômage au moment de leur départ ; enfin, ils sont plus nombreux à quitter le milieu urbain que ceux qui partent pour la Côte-d'Ivoire.

Les femmes qui partent pour une autre destination que la Côte-d'Ivoire sont les seules à afficher une différence significative au niveau de l'activité salariale, alors que celles qui migrent vers d'autres destinations se distinguent par la différence significative en ce qui concerne l'existence de services de santé ou de routes dans la localité. La différence significative observée selon le niveau de pauvreté de la région de départ lors de l'analyse sans distinction du lieu de destination ne se confirme que pour celles qui partent pour la Côte-d'Ivoire.

3.4.2 Les premières immigrations internationales

La distinction du pays de provenance permet de constater que les primo-migrants masculins en provenance aussi bien de la Côte-d'Ivoire que d'ailleurs se distinguent de manière significative des non-migrants par l'atteinte d'un niveau d'enseignement supérieur avant leur arrivée au Burkina Faso (tableau 6). La faible attraction des immigrants par les régions pauvres constatée auparavant est encore plus marquée chez ceux venant d'ailleurs. Les migrants en provenance de la Côte-d'Ivoire ne se distinguent pas des non-migrants des régions les plus pauvres, avec pour conséquence la faible attraction des localités disposant de routes bitumées ou d'écoles secondaires, qui sont des infrastructures moins présentes dans les zones rurales. Par ailleurs, ceux qui viennent de pays autres que la Côte-d'Ivoire se distinguent significativement de ceux qui viennent d'ailleurs au niveau de la disponibilité de routes et d'écoles secondaires dans la localité.

En examinant les changements obtenus chez les femmes, c'est surtout celles qui viennent d'ailleurs qui se distinguent des non-migrantes par leur niveau d'enseignement supérieur à leur arrivée au Burkina Faso et la différence d'équipement dans les localités qui les accueillent.

TABLEAU 6 : DÉTERMINANTS DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU BURKINA FASO AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-1999

Variables	Odds ratios Hommes			Odds ratios Femmes		
	Côte-d'Ivoire contre non-migrants	Ailleurs contre non-migrants	Ailleurs contre Côte-d'Ivoire	Côte-d'Ivoire contre non-migrants	Ailleurs contre non-migrants	Ailleurs contre Côte-d'Ivoire
<= 24 ans (C.R.)						
25-34 ans	0,27***	0,45*	1,63	0,14***	0,22***	1,62
35 ans et +	0,02***	0,05***	2,54	0,02***	0,05***	2,17
Célibataires (C.R.)						
Mariés	0,17***	0,17***	1	1,47	1,72	1,17
Indépendants (C.R.)						
Salariés	63,33***	65,08***	1,03	18,19***	14,67	0,81
Apprentis/aides	0,050***	0,09***	1,82	1,36	0,67	0,49
Étudiants	0,01***	0,74	75,60***	0	0	0,03*
Chômeurs	3,53	14,04***	3,98*	43,60***	8,59	0,2
Autres inactifs		3,76		5,98***	6,01***	1
Niveau d'éducation						
Aucun (C.R.)						
Medersa	1,55	1,9	1,22	0,62	1,57	2,51
Primaire	0,45*	0,51	1,11	0,58	0,09*	0,15
Secondaire	0,01***	0,03***	2,76	0,38	0,13	0,33
Supérieur	0,08***	2,70*	34,85***	0,19	5,2	26,95
Service de santé						
Pas de service (C.R.)						
CSPS/dispensaire	1,07	2,4	2,24	0,64	30,52***	47,96***
CM/CMA/hôpital	1,17	1,58	1,35	4,7	70,77***	15,05*
Type de route						
Pas de route (C.R.)						
Route non goudronnée	1,6	0,47	0,29**	1,67	0,19**	0,11**
Route goudronnée	0,82	1,65	2,01	0,99	0,01***	0,01***
Pas de marché (C.R.)						
Marché	0,86	0,7	0,81	1,25	0,42	0,33
École primaire (C.R.)						
<=10 km	2,40**	2,53*	1,05	0,9	2,04	2,28
>10km	1,52	1,07	0,7	0,6	0,64	1,06
École secondaire (C.R.)						
<= 10 km	0,92	0,85	0,93	6,58	0,63	0,1
> 10 km	0,56	2,41	4,28	3,22	1,52	0,47
Niveau de pauvreté de la région						
< 20 % (C.R.)						
20-29 %	10,96***	0,69	0,06***	6,15**	0,38	0,06*
30-44 %	95,27***	22,94***	0,24**	33,57***	3,56	0,11*
45 % et +	75,19***	9,80***	0,13***	24,09***	4,28	0,18
Région	8	8	8	8	8	8
Village	364	364	364	306	306	306

Notes : p = probabilité d'être dépassé en module. *** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,10 ; - : pas d'effectif.
C.R. : catégorie de référence.

Méthode : régression multinomiale logistique pour les enquêtes par sondage à plusieurs degrés

Conclusion

Au cours de la période 1970-1999, si l'émigration concerne plus les hommes, on assiste à une féminisation de l'immigration. Mais les déplacements des femmes qu'elles soient émigrantes ou immigrantes, semblent s'inscrire plus dans le cadre d'un regroupement ou d'une dynamique familial. Le pays le plus touché par l'émigration et l'immigration burkinabé est la Côte-d'Ivoire, dont plus de 60% des immigrants partent et qui reçoit près de 90% des émigrants. Pour ce qui concerne les mouvements du Burkina Faso en direction de la Côte-d'Ivoire, même si l'on peut considérer que la crise que connaît ce pays est conjoncturelle, on peut souligner qu'aujourd'hui l'existence de mesures dissuasives et des contraintes à l'égard des migrants qui ne sont pas en faveur de l'émigration vers ce pays : instauration de la carte d'identité pour les étrangers, augmentation exorbitante du coût des visas et des permis de séjour et nationalisation de l'emploi (Lalou, 1996). À ce sujet, l'analyse des données de l'enquête sur les migrations et l'urbanisation révèle qu'aujourd'hui les retours sont plus nombreux que les nouveaux départs de Burkinabé vers la Côte-d'Ivoire (Bocquier et Traoré, 2000).

L'émigration vers la Côte-d'Ivoire concerne plus les jeunes sans instruction mais exerçant plutôt une activité salariale avant leur départ ; par contre, l'émigration vers d'autres pays concerne les plus instruits en situation de chômage et résidant dans un centre urbain avant leur départ. On note quelque spécificités selon le sexe du migrant. Indépendamment du lieu de destination, les hommes aides familiaux sont moins enclins à émigrer que les hommes indépendants, alors que, chez les femmes, il n'y a pas de différence notable.

L'immigration est plutôt déterminée par les variables contextuelles. Ceux qui viennent de la Côte-d'Ivoire se retrouvent moins dans les zones disposant de routes bitumées, d'écoles secondaires ou de services de santé, en particulier lorsque ce sont des femmes. L'absence de ces infrastructures peut signifier qu'il s'agit plutôt de zones rurales. On pourrait donc être amené à conclure que ce sont plutôt les anciens migrants qui renvoient leur descendance dans leur milieu d'origine pour le mariage (en particulier lorsque ce sont des jeunes filles) ou pour la recherche d'un emploi dans un secteur d'activité moderne.

Par ailleurs, la première immigration internationale au Burkina Faso est une immigration de proximité ; le fait qu'il y a souvent une nationalisation des emplois en Côte-d'Ivoire ou dans les pays limitrophes, en particulier des emplois qualifiés, fait qu'indépendamment du lieu de provenance ce sont surtout les jeunes qui ont atteint un niveau d'enseignement supérieur qui immigrent vers le Burkina Faso, probablement le pays d'origine des parents. En somme, beaucoup de jeunes scolarisés en Côte-d'Ivoire ou ailleurs se rendent par la suite dans le pays d'origine des parents, le Burkina Faso, pour valoriser leurs connaissances. Néanmoins, le gel des recrutements dans la fonction publique et les compressions de personnel dans le secteur privé ont très certainement réduit les possibilités d'embauche de ces gens qui retournent « à la source ». On comprend donc aisément la hausse de la pauvreté enregistrée dans ce pays au cours de la période 1994-2003.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON P., 1984, *Event history analysis, Regression for longitudinal Event data*, Sage publication, Newbury Park/London/New Delhi, 83 p.
- BOCQUIER Ph. et TRAORÉ S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, L'Harmattan (Villes et Entreprises), 148 p.

- CORDELL D., GREGORY J. and PICHE V., 1996, *Hoe and wage. A social History of a circular migration system in West Africa*, Boulder, Westview Press, 384 p.
- COULIBALY S. *et al.*, 1980, « *Les migrations voltaïques. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque* », CRDI, CVRS, INSD, 144 p.
- COULIBALY S., 1982, « *Migrations internationales et développement , le cas de la Haute-Volta* », INSD, Ouagadougou, 47p.
- FALL A.S., 2003, *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, BIT, Genève, 48 p (Cahier de migrations internationales).
- HOX J., 2002, *Multilevel analysis : Techniques and applications*, Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- LALOU R., 1996, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », *in : Crise et population en Afrique* (J. Coussy et J. Vallin eds), Les études du CEPED, n° 13, 580 p.
- LINDQVIST S. and TENGBERG A., 1993, « New evidence of desertification from case studies in Northern Burkina Faso », *Geografiska Annaler, Series A, Physical geography*, 75(3), pp. 127-135.
- LOWELL B.L. et FINDLAY A., 2003, *L'émigration de personnes hautement qualifiées de pays en développement : impact et réponses politiques*, BIT, Genève (Cahiers de migrations internationale), 49 p.
- MATHIEU P., 1994, « Mouvements de population et transformations agricoles: le cas du Burkina Faso », *in : Migration et accès à la terre au Burkina Faso* (Laurent P.-J. *et al.* eds), Louvain-la-Neuve/Paris, Academia/ l'Harmattan.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, 2000, « *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté* », Burkina Faso, 65 p.
- PICHÉ V. *et al.*, 1980, « Vers une explication des courants migratoires voltaïques » *in : Travail, capital et société*, vol. 13, n°1, avril 1980, pp.76-103.
- SABINE H. *et al.*, 2003, « The impact of environmental on migration in Burkina Faso », Communication at the PAA Meeting, Minneapolis, USA.
- SOMÉ P., 1991, « L'émigration des Burkinabé de 1960 à 1985 : Analyse des retombées démographiques et socio-économiques », *in : POP Sahel*, n° 16, avril.
- WOODHOUSE G., 1996, *Multilevel modelling Applications : A guide for users of MLn*, Multilevel Models Project, Institute of Education, University of London.